Communiqué de presse de BirdLife Suisse du 18 décembre 2023

Un an après les objectifs de biodiversité

de Kunming-Montréal : bilan catastrophique de la Suisse

**Un an après l'adoption par près de 200 pays des objectifs de Kunming-Montréal pour la biodiversité, la Suisse recule davantage qu’elle ne progresse. Comment la Suisse compte-elle donc atteindre les objectifs ambitieux en matière de biodiversité exigés par l'ensemble du Conseil fédéral ? Il s'agit pourtant de protéger les bases mêmes de notre existence.**

Il y a un an, le 19 décembre 2022, le cadre global des objectifs de Kunming-Montréal pour la biodiversité a été adopté à Montréal à l'issue de la 15ème Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. Près de 200 États ont adopté ensemble quatre objectifs globaux et 23 objectifs plus détaillés visant à atténuer la crise mondiale de la biodiversité.

L'objectif 3 est celui qui a reçu le plus de visibilité dans les médias : protéger 30% de la planète en faveur de la biodiversité ou maintenir la biodiversité de ces surfaces par d'autres mesures efficaces. Le cadre global des objectifs, également connu sous l'acronyme anglais GBF, contient cependant de nombreux autres objectifs au moins aussi importants, comme par exemple l'objectif 2 visant à restaurer les écosystèmes dégradés. Les objectifs 9 à 12 exigent une gestion durable et respectueuse de la biodiversité dans tous les secteurs, y compris l'agriculture. L'objectif 14 n'a pas encore fait l'objet de suffisamment d'informations. Il exige la pleine intégration de la biodiversité et de ses multiples valeurs dans les stratégies politiques, les réglementations légales et autres processus politiques ainsi que dans la comptabilité des économies nationales.

Pour tous les objectifs mentionnés ci-dessus, le besoin d’agir est très élevé en Suisse. Ainsi, la Suisse est le pays d'Europe qui compte le moins d'aires protégées. Même dans les réserves naturelles existantes, la qualité est souvent insuffisante, comme le montrent les rapports et les stratégies de la Confédération. Des efforts massifs seraient nécessaires de la part de la Confédération et des cantons afin d'améliorer la qualité des sites existants et de garantir rapidement d'autres surfaces pour la biodiversité. Au lieu de cela, l'administration s'est penchée, depuis l'entrée en fonction du nouveau chef de département Albert Rösti, sur la question de savoir si d'autres catégories de territoires pouvaient être ajoutées à la statistique des sites protégés. Une statistique actualisée n'aide cependant pas les espèces, les habitats et les écosystèmes menacés. Nos bases vitales et celles des générations futures ne seront pas mieux protégées par ces exercices purement comptables !

La Suisse ne dispose pas d'une stratégie de restauration des écosystèmes telle que l'UE l'a élaborée. Seule, la loi sur la protection des eaux de 2011 donne des directives claires dans le domaine des eaux. Sa mise en œuvre accuse toutefois de gros retards.

L’urgente correction de la politique agricole suisse pour tenir davantage compte de la biodiversité a été repoussée aux calendes grecques. Lors de la session de printemps, le Conseil national a rejeté plusieurs propositions importantes en faveur de l'environnement dans le cadre de la politique agricole 22+. Lors de la session d'hiver, le Parlement a de nouveau repoussé d'un an l’entrée en vigueur de l'objectif déjà fixé de 3,5% de surfaces de promotion de la biodiversité sur les terres assolées.

L'intégration de la biodiversité et de ses multiples valeurs dans tous les domaines de la politique nécessite tout d'abord une sensibilisation de toutes les politiques sectorielles. Une bonne occasion était offerte à la Suisse avec l'organisation de la 16ème Conférence des Parties à la Convention sur la biodiversité. Mais le Conseil fédéral n’est pas entré en matière, refusant ainsi d’offrir les fameux bons offices de la Suisse. Une conférence des États parties en Suisse aurait donné de la visibilité à ce thème important en Suisse.

Les milieux politiques et l'administration sont maintenant appelés à créer l'élan nécessaire, même sans conférence internationale, pour garantir par des mesures rapides et décisives la protection de la biodiversité et donc le maintien à long terme des services écosystémiques vitaux.

**Plus d’informations :**

François Turrian, directeur romand de BirdLife Suisse, tél. 079 318 77 75, francois.turrian@birdlife.ch

# Ensemble pour la biodiversité – du niveau local au niveau mondial

BirdLife Suisse s'engage avec compétence et passion pour la nature. Avec 69 000 membres, 430 sections locales et ses associations cantonales, l’organisation fait partie de BirdLife International, le plus grand réseau de conservation de la nature au monde avec des organisations partenaires dans 115 pays. BirdLife s'investit ainsi du niveau local au niveau mondial.

Avec nos membres, nous nous engageons en faveur de la biodiversité. Nous conduisons de nombreux projets de conservation pour les espèces menacées et leurs habitats, de la chevêche d’Athéna à l’infrastructure écologique. Avec les centres-nature BirdLife, nos publications et un large éventail de cours, nous sommes les ambassadeurs de la nature auprès du public et motivons les gens à la protéger.

Vous aussi, soyez de la partie ! Informez-vous et participez au réseau BirdLife : www.birdlife.ch

BirdLife Suisse vous remercie de votre intérêt et de votre soutien.